

Ensemble, faisons avancer la Réunion

Madame, Monsieur,

Le dimanche 10 juin 2012, vous allez élire le premier Député de la 7ème circonscription. Celui-ci aura pour mission de vous représenter et de défendre vos intérêts au sein de l'Assemblée nationale.

Par votre vote, chacun d'entre vous aura donc l'opportunité d'influer sur la Société que nous voulons pour nos enfants et pour nos petits-enfants.

A la Réunion, depuis plusieurs années, la population a le sentiment que l'Etat n'arrive plus à assurer les besoins fondamentaux de la population : se loger décemment, se nourrir correctement, travailler et vivre dans la dignité.

Je suis candidat à la députation sur la 7ème circonscription, et je vous demande de m'accorder votre confiance. A l'heure du changement dans le paysage politique, **l'exigence de résultat demeure, pour moi, un devoir**. Et c'est pour cela que je compte me battre sur quatre axes prioritaires : **la reconnaissance des spécificités de la Réunion ; la vie chère ; l'emploi et la formation ; et le logement**.

Mon engagement en politique date de cinq ans et mes valeurs sont les valeurs de démocratie et d'humanisme, au delà des clivages politiques traditionnels. A l'Assemblée Nationale, je m'inspirerai donc toujours de ces mêmes valeurs, tout en jugeant de ce qui est juste et équitable pour la Réunion.

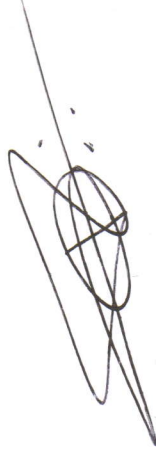
Parce que je crois sincèrement que seule l'Union fait la force, je demanderai à chaque Député ultramarin que nous formions ensemble un « **Groupe outremer** », véritable **lobby** capable de défendre les intérêts de nos différents territoires.

Homme de terrain, mon implication en tant qu'élus et ma proximité auprès de la population m'offrent une connaissance parfaite des problématiques sociales, économiques et environnementales de la 7ème circonscription.

Je serai donc un député présent, actif et déterminé, soutenant tous projets de Loi ou amendements qui améliorent la situation de notre île et la qualité de vie de notre population. Comme c'est déjà le cas à Saint-leu depuis que je suis Maire, je serai aussi un **Député accessible et à l'écoute de chacun d'entre vous**, capable de répondre à vos attentes et de les relayer auprès du Gouvernement.

Je vous demande donc de me faire confiance en votant et en faisant voter pour ma candidature.

Respectueusement,
Thierry Robert



www.thierryrobert.re

THIERRY ROBERT GENEVIÈVE SÉVAGAM

Ensemble, faisons
avancer la Réunion



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

7ème circonscription - 10 et 17 juin 2012

Mes priorités pour la Réunion

1 Faire reconnaître nos spécificités

- Réglementer les achats des administrations et collectivités locales afin qu'elles commandent au minimum, 70% de produits locaux (fruits, légumes, viande, etc.), dans la perspective de tendre vers l'autosuffisance alimentaire.
- Aligner la continuité territoriale sur celle de la Corse. A ce jour, l'Etat verse à la Corse une dotation de plus de 620 euros par habitant et par an, contre seulement 12 euros pour la Réunion.

2 La vie chère

- Administrer, de manière transitoire, les prix des produits de première nécessité les plus vendus en outremer.
- Interdire des marges supérieures à celles rencontrées en Métropole et en Europe dans les secteurs de l'alimentation, de l'automobile et des pièces détachées ; des carburants ; et des matières premières servant à la construction.
- Mettre en place, à la Réunion, une antenne de l'Autorité de la Concurrence ayant pour mission de localiser avec précision où se forment les marges excessives et contraindre les entreprises à les réduire.
- Accompagner la CCLR dans la création d'une centrale d'achat permettant aux commerces de proximité de s'approvisionner à moindre prix.

3 L'emploi

- Créer une compagnie maritime régionale pour offrir plus de perspectives d'emploi dans les métiers de la mer.
- Prendre en charge le salaire total d'un jeune de moins de 30 ans ou d'un allocataire du RSA en contrat d'apprentissage, à condition que l'entreprise le forme réellement et lui offre un contrat d'une durée au moins égale à celle de sa formation, lorsqu'il obtient son diplôme ou qualification professionnelle.
- Permettre à toute entreprise d'embaucher une personne, jusqu'à 1,8 smic, tout en exonérant de toutes les cotisations sociales.
- Permettre aux professionnels ou aux particuliers de défiscaliser tout investissement dans le secteur du tourisme.
- Relancer l'économie et les emplois par la réalisation de modes alternatifs de transport (ferroviaire et téléphérique).
- Décentraliser, en outremer, l'ensemble des épreuves des concours de la fonction publique d'Etat.
- Exiger de l'Etat, le retour au pays, au bout de 3 ans maximum, des ultramarins affectés dans la fonction publique d'Etat.

4 Le développement durable

- Permettre à des professionnels ou à des particuliers de défiscaliser tout investissement lié à la production d'énergie renouvelable (solaire, marine, éolienne) à condition d'utiliser des matériaux produits localement ; dans le but de tendre vers l'indépendance énergétique et créer des emplois à la Réunion.
- Encourager les productions de l'agriculture biologique en rendant disponible plus de foncier et en favorisant leur écoulement en circuit court (restauration collective)

5 L'éducation et la formation

- Créer une structure spécialisée en Primaire, de sorte que les enfants en difficulté entrent en sixième en sachant obligatoirement lire, écrire et compter. En effet, 2 000 enfants sortent, chaque année, du système scolaire sans maîtriser ces acquis de base.
- Confier au Pôle Emploi la mission d'orienter les chômeurs, exclusivement, vers des formations où il y a réellement des besoins professionnels, et vers les métiers en suractivité (exemple : cordonnier).

6 Les personnes âgées

- Augmenter le Minimum vieillesse de 15%, soit à 730 euros.
- Relever le plafond de la CMU complémentaire, de sorte que toutes les personnes socialement défavorisées puissent en bénéficier.
- Relever à 150 000 euros, le seuil d'actif net de la succession de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) pour que celles-ci acceptent d'en bénéficier.
- Payer l'ensemble des pensions de retraites en fin de mois, comme celles de la fonction publique.

7 Le logement

- Maintenir une ligne budgétaire unique de 100 millions d'euros durant les 5 prochaines années, dans la perspective de construire 20 000 logements, contribuant ainsi à créer des emplois.
- Etendre la défiscalisation à l'aménagement du foncier, à la construction de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et à la construction de maisons d'accueil pour personnes dépendantes ou non-dépendantes.
- Proposer une Loi : pour tout déclassement de terrain agricole de plus de deux hectares et situé près d'un axe stratégique routier, 30% de la surface seront destinées à la construction de logements sociaux.

8 La santé

- Accompagner la création du Pôle Sanitaire Ouest à Saint-Paul pour accroître la proximité de soin pour les habitants de l'Ouest.
- Aligner le taux de sucre des boissons et des yaourts vendus localement sur celui de la Métropole, compte-tenu du nombre élevé de diabétiques (entre 70 000 et 80 000) dans notre île.

9 Les collectivités locales

- Demander que 30% des bénéfices de la Française des Jeux et du PMU aux collectivités locales, pour leurs dépenses d'investissement.
- Aider les collectivités locales à rattraper leur retard en matière de réseaux d'eaux pluviales, pour sécuriser les habitations contre les risques d'inondation et pour protéger l'environnement naturel (exemple : réserve marine)
- Missionner l'autorité de la concurrence afin de définir pour chaque secteur d'activité, un prix plancher dans le cadre des marchés publics, auxquels les entreprises répondent.

10 Moraliser la vie politique

- Obtenir l'autorisation de hautes instances, telles la Cour des comptes, avant tout arrêt de projet ayant déjà occasionné des dépenses de fonds publics, pour limiter le gaspillage d'argent.
- Sanctionner, jusqu'à une peine de 10 ans d'inéligibilité, tout élu coupable de mauvaise gestion ou de gaspillage d'argent public.